

Bulletin de santé du végétal

RÉGION GUADELOUPE



CULTURE VIVRIERE

-N°3 du 29 juillet 2014 -

Données : juin 2014



Le résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées



Dans ce numéro :

- ✚ Quel temps pour ces prochains jours ?
- ✚ Charançon de la patate douce :
De fortes populations dans les communes de la Grande-Terre

Nuisible	Photo	Statut / Niveau de présence
Charançon de la patate douce <i>Cylas formicarius</i>		Présence

Niveau de présence : Aucun ■ Faible ■ Moyen ■ Fort ■

Crédit photo: Copyright © 2009 [Mike Quinn](http://bugguide.net/node/view/314571), <http://bugguide.net/node/view/314571>

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://www.ctics-gp.com/>
et
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

METEO en GUADELOUPE

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Yann ALEXANDRINE
Mail : alexandrine_yann@yahoo.fr
Yanick BORDEY
Mail : yb.sicacfel@orange.fr

Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

Jardin d'Essais
BP 180
97182 ABYMES CEDEX
Tél. : 0590 23 93 34
Fax : 0590 28 54 07

Prévisions météorologiques du 29 juillet au 04 août 2014

	Mardi 29 juil.	Mer. 30 juil.	Jeudi 31 juil.	Vend. 01 août	Sam. 02 août	Dim. 03 août	Lundi 04 août
Temps							
Température minimum	24°C	24°C	24°C	24°C	25°C	25°C	25°C
Température maximum	29°C	30°C	29°C	29°C	28°C	29°C	29°C

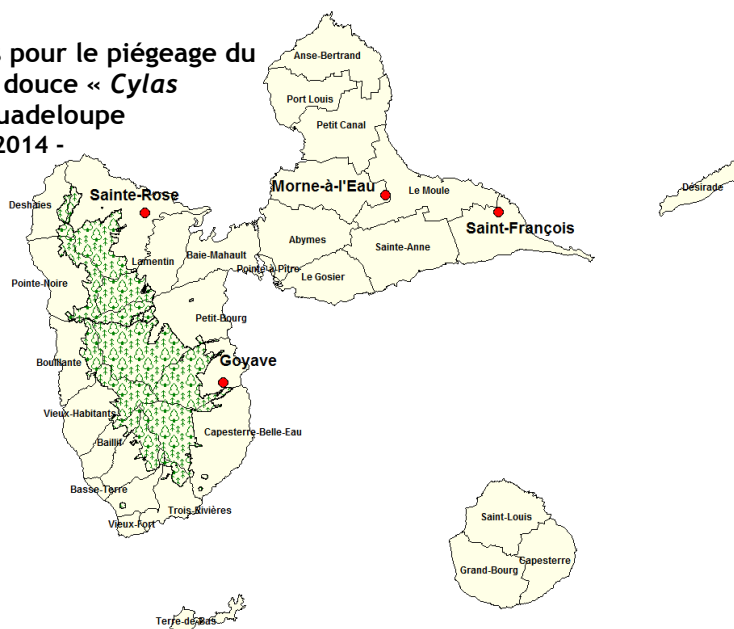
Source : <http://meteoquadeloupe.free.fr>

Filière diversification végétale



Le réseau parcellaire du mois de juin

Les exploitations fixes suivies pour le piégeage du charançon de la patate douce « *Cylas formicarius* » en Guadeloupe
- Données juin 2014 -



Pour le mois de juin, 6 parcelles ont constitué le réseau, dont 2 parcelles flottantes sur le territoire de Petit-Canal et de Petit-Bourg.
Les parcelles fixes du réseau sont situées sur les communes de Goyave, Sainte-Rose, Saint-François et Morne-à-l'Eau.

Résultats des suivis des parcelles flottantes

❖ Communes de Petit-Canal et de Petit-Bourg

Une parcelle par commune a été observée, au total 2 relevés ont été effectués et 1958 charançons capturés. Tous les pièges ont été posés en semaine 23.

Ci-dessous est présenté le détail de ces suivis :

Lieu d'observation	Semaine d'observation	Nombre de relevés effectués	Nombre de charançons capturés
Petit-Canal	S24	1	1502
Petit-Bourg	S24	1	456
Observations totales sur les parcelles flottantes		2	1958

Le principe des parcelles flottantes est intéressant, dans la mesure où la demande de pose du piège est à l'initiative de l'agriculteur. En effet ayant des suspicions concernant la contamination de leur parcelle de patate-douce, les agriculteurs sont demandeurs d'outils leur permettant d'évaluer cette pression parasitaire, afin d'anticiper sur la récolte si besoin.

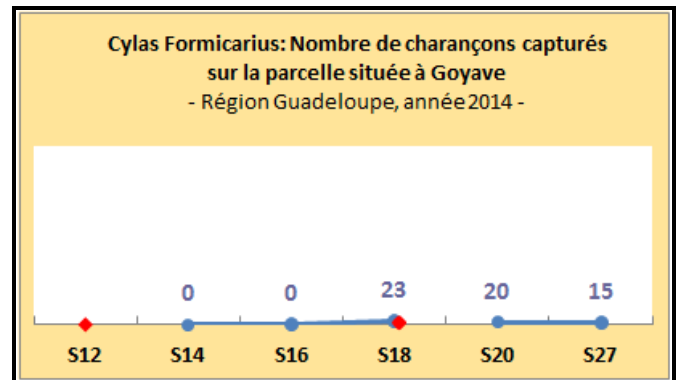


Résultats des suivis des parcelles fixes

❖ Exploitation située sur la commune de Goyave

Sur cette exploitation de Goyave, deux parcelles ont été suivies. Le premier piège a été posé en semaine 12 et 23 charançons ont été capturés. A la suite de la récolte des patates douces de cette parcelle, le piège a été posé sur une parcelle voisine de l'exploitation en semaine 18, pour un total de 35 charançons capturés.

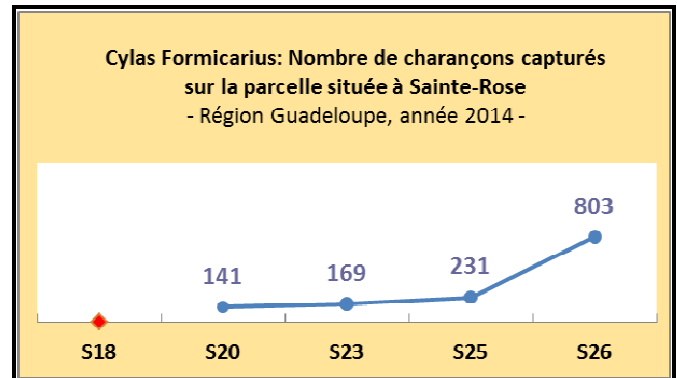
Le graphique ci-contre présente les détails de ces captures.



❖ Exploitation située sur la commune de Sainte-Rose

Depuis la pose du piège en S18, sur cette parcelle de Sainte-Rose, 4 suivis ont été réalisés pour un total de 1344 charançons capturés:

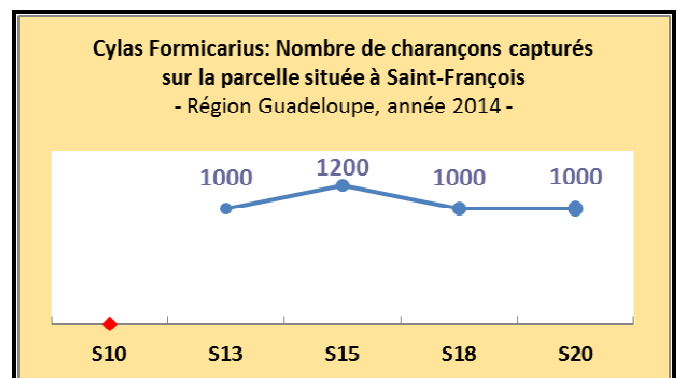
On constate une recrudescence du nombre de charançons capturés sur cette parcelle.



❖ Exploitation située sur la commune de Saint-François

Quatre relevés ont été effectués depuis la pose du piège en S10, soit au total 4200 charançons capturés sur cette parcelle.

Le taux de capture reste très important sur cette parcelle.



CULTURE vivrière

RÉGION GUADELOUPE

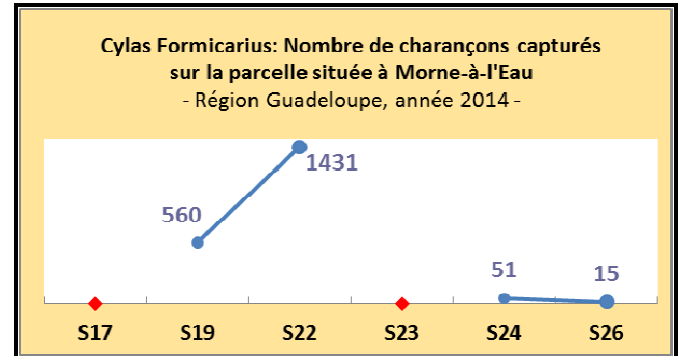


❖ Exploitation sur la commune de Morne-à-l'Eau

Sur cette exploitation, 2 parcelles ont été suivies.

La première parcelle a été suivie de la semaine 17 à 22, un total de 1991 charançons capturés sur 2 relevés.

Après récolte de cette parcelle, le piège a été posé sur une parcelle avoisinante, un total de 66 charançons capturés sur 2 relevés.



Le suivi des populations de *C. formicarius* est réalisé à l'aide de piégeage d'adultes mâles dans des pièges munis de capsules de phéromones attractives.

Crédit photo : Josy CLAMY, SICACFEL



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.